

ENVIRONNEMENT

Biodiversité : moi aussi j'agis !

La Presqu'île de Guérande est connue pour sa grande diversité d'espèces animales et végétales. La multitude et la variété des zonages réglementaires environnementaux attestent de cette valeur environnementale et biologique : les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique y sont nombreuses. 8 sites sont également inscrits au réseau européen Natura 2000. La responsabilité du territoire est donc grande dans le maintien de la diversité des espèces et habitats d'espèces au niveau européen.

Marais salants : vous voulez agir en faveur de la biodiversité ?

Vous êtes exploitant, propriétaire ou autre usager des marais salants et vous souhaitez agir en faveur de la biodiversité : vous pouvez souscrire un contrat Natura 2000, une MAE (Mesure Agro-Environnementale) ou signer la Charte Natura 2000.

Vous souhaitez vous engager en faveur de la biodiversité avec Natura 2000 ?

Vous êtes agriculteur ou paludier, vous pouvez signer une mesure agro-environnementale (MAE).

D'une durée de cinq ans, les MAE sont proposées pour l'exploitation extensive des prairies humides (pâturage modéré ou fauche tardive), un entretien des mares ou pour la gestion des marais salants.



Vous êtes propriétaire ou gestionnaire de terrains non agricoles, vous pouvez signer un contrat Natura 2000.

Signé avec l'Etat pour une durée de 5 ans, il permet d'obtenir des aides financières pour mettre en œuvre des travaux : réouverture de milieux, entretien de mares, mise en défens de dunes, restauration de marais salants... Il est élaboré sur la base d'un diagnostic écologique et technique réalisé par Cap Atlantique, structure animatrice des sites Natura 2000 de la Presqu'île de Guérande.





Et pour tous, la Charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 offre la possibilité aux propriétaires qui font le choix de s'engager dans des actions simples en faveur de la biodiversité d'être exonérés de la taxe foncière sur leurs propriétés non bâties.

Vous vous promenez sur des sites Natura 2000 ?



Vous allez à la pêche à pied ? [Quelques informations utiles pour respecter la biodiversité et les professionnels...](#)



Vous allez à la plage, découvrez les laines de mer.



Vous souhaitez vous promener sur la Côte Sauvage entre Le Pouliguen et le Croisic, quelques informations utiles pour respecter l'environnement.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**